

Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2012

Les informations chiffrées contenues dans ce rapport sont issues du processus comptable usuel de la Société. Ces informations ont été établies par la Gérance, présentées au Conseil de Surveillance du 31 juillet 2012 et revues par les Commissaires aux comptes.

I) Activité et performances du premier semestre 2012

A) Performances

L'**Actif Net Réévalué par action**¹ s'élève à €12,31 au 30 juin 2012 après distribution d'un dividende de €0,20 contre €12,10 au 31 décembre 2011, en progression de 1,7% sur le premier semestre 2012 (3.4% incluant le dividende) et en baisse de 1.5% par rapport à celui du 31 mars 2012 (€12,50). Cette progression sur le semestre s'explique par la progression des cours de bourse des sociétés cotées du portefeuille (principalement Altran Technologies, GFI Informatique), la revalorisation des sociétés en cours de cession (Alain Afflelou, Arkadin, Cognitis), la performance opérationnelle de certaines sociétés du portefeuille.

Les comptes consolidés IFRS font apparaître un **résultat net** de €15.0M (contre un bénéfice de €39,8M au 30 juin 2011).

B) Investissements et cessions réalisées au 30 juin 2012

La société a investi et engagé €9,3 au cours du premier semestre 2012, contre €38,0M au premier semestre 2011, qui se décompose comme suit :

- Flux net d'investissements et engagements dans les sociétés du portefeuille correspondant principalement à :
 - o un investissement complémentaire dans Numericable Belgique/Luxembourg qui a acquis 40% du deuxième cablo opérateur du Portugal (€9,1M) via le FCPR Apax France VIII-B;
 - o des remboursements d'apports en collatéral consécutifs à la hausse des cours de bourse d'Altran (€5,3M) ;
 - o des investissements et engagements complémentaires dont €0,3M dans DBV à l'occasion de son introduction en bourse, €1,7M dans Unilabs pour lui permettre de poursuivre son programme d'acquisitions, €0,2M dans Itefin/GFI Informatique et €3,2M dans Financière Helios dans le cadre d'une renégociation de la dette bancaire permettant de reporter son échéance.

- La société n'a pas réalisé de nouveaux investissements durant cette période.

¹ ANR net de dette d'impôt, part des Associés Commanditaires porteurs d'actions ordinaires

L'activité de cessions correspond à un montant encaissé de €0,2M (€23,5M au premier semestre 2011) incluant les revenus liés.

Altamir Amboise a cédé le solde de ses titres dans les sociétés cotées Hybrigenics et Newron ainsi que l'intégralité de ses actifs dans la Financière Season/Sandinvest (la chaîne de magasins Heytens).

Les actionnaires de la société Alain Afflelou ont annoncé avoir signé un accord avec LION Capital pour la cession de cette société. La cession de la participation dans Alain Afflelou a été finalisée en juillet 2012 et a généré un montant global de €30,3M de produits de cession. La valorisation de cette société au 30 juin 2012 tient compte de son prix de cession.

La société a encaissé une partie du séquestre de Vizada pour €3M. Cette transaction était enregistrée en produits à recevoir au 31 décembre 2011

C) Un portefeuille de qualité

Au 30 juin 2012, le portefeuille d'Altamir Amboise est constitué de 21 participations. Les 10 premières représentent 87% du portefeuille en juste valeur, contre 86% à fin décembre 2011.

<i>Portefeuille consolidé</i>	Prix de revient	Juste valeur	% du portefeuille en juste valeur
<i>Altamir Amboise/France VIII - B</i>	(en M€)	(en M€)	
Maisons du Monde	26.3	47.7	13.5%
THOM Europe (Histoire d'Or - Marc Orian)	40.2	34.9	9.9%
Numericable B&L	30.3	34.3	9.7%
Infopro	28.2	33.9	9.6%
Buy Way (Wallet)	5.5	31.2	8.9%
Afflelou	10.7	30.3	8.6%
Capio	20.9	29.3	8.3%
Sechilienne	48.6	22.7	6.5%
Unilabs	18.5	21.9	6.2%
Altran	53.0	20.9	5.9%
Total 10 lignes	282.2	307.2	87.3%

Au 30 juin 2012, la valeur du portefeuille s'élève à €352,0M (84% de participations non cotées et 16% de participations cotées).

D) Autres évènements intervenus au cours du premier semestre 2012

Le gérant a signé l'engagement de souscription d'Altamir Amboise au fonds Apax VIII géré par Apax Partners LLP. Altamir Amboise a pris un engagement de souscription de 1% du Fonds qui vise à réunir €9 milliards dans la limite maximum de €90M. La Société aura la faculté, au moment de la clôture finale du Fonds, de réajuster si nécessaire en fonction du montant exact définitif levé son engagement de souscription.

La Société a distribué un dividende de €0,20 aux associés commanditaires.

E) Principaux évènements intervenus depuis le 30 juin 2012

Les actionnaires d'Arkadin, dont Altamir Amboise, ont signé l'accord de cession de 45% du capital de la société à Axa private Equity. La valorisation d'Arkadin au 30 juin 2012 tient compte de cette transaction.

Les actionnaires de Financière Helios, actionnaire de référence de la société Séchilienne-Sidec, ont renégocié un accord avec ses partenaires bancaires afin de réduire la dette de manière significative et d'en proroger la maturité. Le montant de la dette est ramené à €40M, sachant que le montant initial à la mise en place du crédit en juillet 2008 était de €145M. La dette sera remboursée intégralement en une fois à l'échéance du contrat.

Dans l'hypothèse où Altamir Amboise serait conduit à co-investir dans un nouvel investissement réalisé au cours du second semestre 2012 conjointement avec le FCPR Apax France VII qui dispose d'un solde de souscriptions à recevoir, la Gérance a décidé de fixer le pourcentage de co-investissement d'Altamir Amboise à 43%, en ligne avec celui pratiqué depuis le 1^{er} juillet 2007.

II Informations financières

A) Valorisation des titres en portefeuille

Les méthodes de valorisation des titres du portefeuille sont décrites en détail dans les annexes des comptes IFRS.

En résumé :

Altamir Amboise utilise des méthodes de valorisation en conformité avec les recommandations de l'International Private Equity Valuation organisation (IPEV), elles-mêmes conformes aux normes IFRS (juste valeur).

Pour l'application de ces normes, Altamir Amboise utilise la politique de valorisation suivante :

- a. Les titres cotés sont valorisés au dernier cours de bourse sans décote excepté pour les titres faisant l'objet de restrictions de négociabilité qui sont valorisés avec une décote comprise entre 5% et 25%,

- b. Les titres non cotés, après douze mois de détention, sont valorisés sur la base de multiples de sociétés comparables avec une décote pouvant aller jusqu'à 30%. L'échantillon de multiples de comparables utilisé prend en compte les multiples de sociétés cotées ainsi que ceux de transactions récentes.
- c. Certains titres, principalement de capital risque, sont évalués au dernier tour de financement avec ou sans décote ou sur la base de valeurs forfaitaires.

B) Comptes consolidés au 30 juin 2012

Compte de résultat consolidé (IFRS)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre
	6 mois	6 mois	2011
			12 mois
Variations de juste valeur du portefeuille	25 407	45 207	(25 861)
Ecart de valorisation sur cessions de la période	106	144	42 726
Autres revenus du portefeuille	20	8 825	19 553
Résultat du portefeuille de participations	25 533	54 176	36 418
Résultat opérationnel brut	17 519	49 868	23 438
Résultat opérationnel net	13 972	39 661	18 106
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires	14 987	39 822	18 775
Résultat par action ordinaire en euros	0,41	1,09	0,51

Le résultat du portefeuille de participations du premier semestre 2012 reflète :

- a. L'évolution de la juste valeur depuis le 31 décembre de l'exercice précédent
- b. Les plus-values réalisées calculées entre le prix de cession réel des titres cédés (principalement ASK, Hybrigenics, Newron, Sandinvest) et leur juste valeur en normes IFRS au 31 décembre de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel brut inclut les charges d'exploitation de la période.

Le résultat opérationnel net se calcule en enlevant du résultat opérationnel brut, la quote-part de résultat revenant au commandité et aux porteurs d'actions B.

Le résultat net revenant aux actionnaires ordinaires prend en compte les produits de placement et les intérêts et charges assimilées.

Bilan consolidé (IFRS)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2012	31 décembre 2011
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	355 599	321 417
TOTAL ACTIFS COURANTS	112 857	139 324
TOTAL ACTIF	468 456	460 741
TOTAL CAPITAUX PROPRES	449 424	441 812
PART REVENANT AUX COMMANDITES ET PORTEURS D'ACTIONNAIRES B	17 192	16 799
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	0	162
AUTRES PASSIFS COURANTS	1 840	1 968
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	468 456	460 741

C) Entreprises associées

L'influence notable est présumée lorsque le pourcentage de droits de vote de la Société est supérieur à 20%.

Les investissements sous influence notable ne sont pas mis en équivalence, comme permis par IAS 28. Ils constituent cependant des parties liées. Les soldes à la clôture ainsi que les transactions de la période sont présentés en annexe des comptes consolidés.

D) Actionariat

Au 30 juin 2012, le nombre total d'actions se monte à 36 512 301.

Monsieur Maurice Tchenio a informé l'AMF en date du 10 mai 2012 de la fin de l'accord de concert qui le liait aux associés d'Apax Partners. Monsieur Maurice Tchenio et les sociétés apparentées détenaient 8 169 076 actions au 30 juin 2012, soit 22,37% du capital et des droits de vote. La situation est inchangée depuis le 31 décembre 2011.

Aucun franchissement de seuil n'a été signalé à la Société durant ce premier semestre 2012.

E) Principaux dirigeants

Les jetons de présence versés en 2012 aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à €135 000 tenant compte de l'accroissement du nombre de membres du Conseil et du Comité d'audit.

III) Principaux risques

La gérance n'a pas identifié de risques supplémentaires à ceux indiqués dans le Document de Référence 2011 déposé le 15 mars 2012 sous le numéro D.12-0167.

Ce document est accessible sur le site de la société : www.altamir-amboise.fr.

Les facteurs de risques sont listés en section IV du complément d'information pages 156 et suivantes.

IV) Attestation du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Maurice Tchenio
Président de la Gérance d'Altamir Amboise

CFA

ERNST & YOUNG et Autres

Altamir Amboise

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

CFA
7, rue de Penthièvre
75008 Paris
S.A.S. au capital de € 65.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Altamir Amboise

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Altamir Amboise, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du gérant. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 31 juillet 2012

Les Commissaires aux Comptes

CFA



François-Xavier Poussière

ERNST & YOUNG et Autres



Jean-François Nadaud

Comptes annuels IFRS pour Altamir Amboise

1. Etat du résultat global

<i>(en euros)</i>	<i>Note</i>	30 juin 2012 6 mois	31 décembre 2011 12 mois	30 juin 2011 6 mois
Variations de juste valeur	5.7	25 407 013	-25 861 232	45 206 700
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	5.12	105 607	42 725 890	144 343
Autres revenus du portefeuille	5.13	20 334	19 553 014	8 825 255
Résultat du portefeuille de participations		25 532 954	36 417 672	54 176 298
Achats et autres charges externes	5.14	-7 829 251	-11 390 925	-4 291 880
Impôts, taxes et versements assimilés		-188 176	-1 588 254	-16 337
Autres produits		3 500	0	0
Autres charges		0	0	0
Résultat opérationnel brut		17 519 028	23 438 494	49 868 082
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	5.11	-3 546 669	-5 332 111	-10 206 816
Résultat opérationnel net		13 972 358	18 106 382	39 661 266
Produits des placements de trésorerie		846 913	631 910	251 017
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		302 604	138 950	387
Intérêts, produits et charges assimilés		-77	-22	-22
Autres charges financières		-135 000	-102 695	-90 000
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires		14 986 798	18 774 526	39 822 646
Résultat par action	5.16	0,41	0,51	1,09
Résultat par action dilué	5.16	0,41	0,51	1,09

La société n'a pas d'éléments de produits et de charges qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat et qui impacteraient l'état du résultat global.

2. Etat de situation financière

<i>(en euros)</i>	<i>Note</i>	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		0	0	0
Portefeuille d'investissement	5.8	351 988 999	321 224 069	474 031 760
Autres actifs financiers		109 261	192 811	307 431
Créances diverses		3 501 234	0	0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		355 599 494	321 416 880	474 339 191
ACTIFS COURANTS				
Créances diverses		305 085	5 687 447	200 588
Autres actifs financiers courants		0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	112 551 431	133 636 326	12 482 918
TOTAL ACTIFS COURANTS		112 856 515	139 323 773	12 683 506
TOTAL ACTIF		468 456 009	460 740 653	487 022 697
 CAPITAUX PROPRES				
Capital	5.10	219 259 626	219 259 626	219 259 626
Primes		102 492 980	102 492 980	102 492 980
Réserves		112 684 674	101 284 922	101 399 542
Résultat de l'exercice		14 986 798	18 774 526	39 822 646
TOTAL CAPITAUX PROPRES		449 424 078	441 812 054	462 974 795
PART REVENANT AUX COMMANDITES ET				
PORTEURS D' ACTIONS B				
	5.11	17 192 337	16 799 099	21 673 804
Provisions		0	161 627	1 532 401
AUTRES PASSIFS NON COURANTS		0	161 627	1 532 401
Dettes financières diverses		64 252	52 041	14 993
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		299 276	220 217	706 418
Autres dettes		1 476 065	1 695 614	120 287
AUTRES PASSIFS COURANTS		1 839 594	1 967 872	841 698
TOTAL PASSIF		468 456 009	460 740 653	487 022 697

3. Tableau de variation des capitaux propres

VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSO IFRS - ALTAMIR AMBOISE

(en euros)	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
euros	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2010	219 259 626	102 492 980	-226 639	81 261 082	20 345 180	423 132 229
Résultat de la période					39 822 646	39 822 646
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	0	39 822 646	39 822 646
Opérations sur actions propres			-32 101	53 956		21 855
Résultat Apax France VIII B années précédentes	0			-1 936	0	-1 936
Affectation du résultat				20 345 180	-20 345 180	0
CAPITAUX PROPRES 30 Juin 2011	219 259 626	102 492 980	-258 740	101 658 282	39 822 646	462 974 795

VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSO IFRS - ALTAMIR AMBOISE

(en euros)	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2010	219 259 626	102 492 980	-226 639	81 261 082	20 345 180	423 132 229
Résultat de la période					18 774 526	18 774 526
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	0	18 774 526	18 774 526
Opérations sur actions propres			-81 151	-11 614	0	-92 765
Résultat Apax France VIII-B années précédentes				-1 936	0	-1 936
Affectation du résultat				20 345 180	-20 345 180	0
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2011	219 259 626	102 492 980	-307 790	101 592 712	18 774 526	441 812 055

VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSO IFRS - ALTAMIR AMBOISE

(en euros)	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2011	219 259 626	102 492 980	-307 790	101 592 712	18 774 526	441 812 055
Résultat de la période					14 986 798	14 986 798
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	0	14 986 798	14 986 798
Opérations sur actions propres			-62 970	-20 580	0	-83 550
Affectation du résultat				18 774 526	-18 774 526	0
Distribution de dividendes avril 2012 porteurs actions ordinaires				-7 291 225		-7 291 225
CAPITAUX PROPRES 30 Juin 2012	219 259 626	102 492 980	-370 760	113 055 433	14 986 798	449 424 078

4. Tableau des flux de trésorerie

<i>(en euros)</i>	<i>Note</i>	30 juin 2012 6 mois	31 décembre 2011 12 mois	30 juin 2011 6 mois
Acquisitions de participations		-11 109 040	-66 047 474	-43 997 319
Acquisitions de participations Parts C Ahau 30		0	-825 000	0
Octroi de comptes courants aux sociétés du portefeuille		-3 941 723	-26 503 121	-2 923 954
Remboursement de comptes courants aux sociétés du portefeuille		8 680 342	23 964 722	8 556 614
Cessions de participations		216 872	165 384 138	14 918 524
Distribution par les sociétés du portefeuille		106 391	0	0
Distribution		0	-698 145	0
Intérêts et autres produits du portefeuille encaissés		20 334	15 152 555	8 575 345
Dividendes encaissés		0	4 400 459	249 910
Charges opérationnelles		-5 778 645	-12 860 469	-4 040 593
Produits de placements encaissés		1 149 517	770 860	251 404
Produits exceptionnels divers		3 500	0	0
Flux de trésorerie opérationnels		-10 652 452	102 738 528	-18 410 073
Dividendes versés aux actionnaires A		-7 291 225		
Augmentation de capital (nette de frais d'émission)				
Appel de fonds Apax France VIII-B		12 212	51 641	46 827
Opérations sur actions propres				
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B		-3 153 431		
Variation du découvert bancaire				
Flux de trésorerie de financement		-10 432 444	51 641	46 827
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-21 084 895	102 790 169	-18 363 240
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture *	5.9	133 636 326	30 846 157	30 846 157
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5.9	112 551 431	133 636 326	12 482 918

* Au 31/12/11, la trésorerie d'ouverture comprend la trésorerie d'Apax France VIII-B

5. Notes annexes aux états financiers établis sous le référentiel IFRS

5.1 Entité présentant les états financiers

Altamir Amboise présente des comptes consolidés intégrant le FCPR Apax France VIII-B. Altamir Amboise (la « Société ») est une société en commandite par actions (SCA) régie par les articles L 226.1 à L 226.14 du Code de Commerce. Elle a pour activité principale la prise de participations dans toutes sociétés. La Société a opté pour le régime des Sociétés de Capital Risque (SCR) à compter de l'exercice 1996.

La Société est domiciliée en France. Le siège social est situé 45 avenue Kléber, 75016 Paris.

5.2 Base de préparation

a) Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés semestriels d'Altamir Amboise au 30 juin 2012 sont établis suivant les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables utilisés pour la préparation des états financiers consolidés semestriels sont identiques à ceux retenus pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2011.

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012. Ils ont été arrêtés par le Gérant le 31 juillet 2012.

b) Bases d'évaluation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont préparés sur la base d'une évaluation à la juste valeur des éléments suivants :

- les instruments financiers pour lesquels la Société a choisi l'option juste valeur par résultat, en application des dispositions d'IAS 28 et IAS 31 pour les sociétés de capital risque dont l'objet est de détenir un portefeuille de titres de participations dont la cession à court ou moyen terme est prévisible,
- les instruments financiers dérivés,
- les montants revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B.

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur sont examinées en note 5.4.

c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont décrites dans la note 5.4 sur la détermination de la juste valeur.

e) Hypothèses-clés

La continuité d'exploitation se fonde sur des hypothèses-clés dont la disponibilité de trésorerie suffisante jusqu'au 30 juin 2013. La Société détient des lignes de crédit à hauteur de €26M et dispose d'une trésorerie positive de €112.6M au 30 juin 2012. Aucune ligne de crédit n'a été utilisée à la clôture. Rappelons qu'en tant que SCR, l'endettement d'Altamir Amboise est limité à 10% de la situation nette comptable, soit à un montant de €38.1M au 30 juin 2012.

5.3 Principales méthodes comptables

5.3.1 Méthodes de consolidation des titres de participation

Au 30 juin 2012, il existe une situation de contrôle exclusif du FCPR Apax France VIII-B dont Altamir Amboise détient plus de 50% des parts.

Par application de IAS 27, Apax France VIII-B est consolidé suivant la méthode de l'intégration globale.

S'agissant des participations dans lesquelles le pourcentage de contrôle détenu par Altamir Amboise est compris entre 20% et 50%, Altamir Amboise ne dispose pas de représentant dans l'organe exécutif de la société et de ce fait n'est pas en situation de partage du contrôle de son activité économique. Par conséquent, toutes les participations dont le pourcentage de contrôle est compris entre 20% et 50% sont réputées être sous influence notable.

Par ailleurs, l'ensemble des participations sous influence notable ou contrôlées conjointement sont exclues du périmètre de consolidation par application de l'option offerte par les normes IAS 28 et IAS 31 tels que prévu pour les organismes de capital-risque. Ainsi Altamir Amboise a désigné, dès leur comptabilisation initiale, l'ensemble de ces participations comme étant à leur juste valeur avec variation en résultat.

5.3.2 Autres méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers établis sous le référentiel IFRS.

(a) Valorisation du portefeuille :

- *Instruments de capitaux propres*

La Société a retenu l'option juste valeur par compte de résultat prévue par la norme IAS 39, comme principe de valorisation des instruments de capitaux propres des sociétés sur lesquelles elle n'exerce aucune influence notable. En effet, le suivi de la performance et la gestion de ces titres sont réalisés sur la base de la juste valeur. Dans les cas où la Société exerce une influence notable, l'option de comptabilisation à la juste valeur par résultat prévue par la norme IAS 28 pour les sociétés de capital risque est également retenue.

En application de l'option juste valeur, les instruments financiers détenus sont valorisés à leur juste valeur à l'actif du bilan, les variations de juste valeur positives et négatives étant enregistrées dans le résultat de la période.

Les principes de détermination de la juste valeur sont détaillés en note 5.4.

- *Instruments en titres hybrides*

Dans le cadre de ses prises de participation, Altamir Amboise peut être amené à souscrire à des instruments hybrides, tels que des obligations convertibles en actions et des obligations remboursables en actions. Pour ce type d'instruments comportant des dérivés incorporés, Altamir Amboise a opté pour une comptabilisation à la juste valeur par résultat conformément à IAS 39. A chaque arrêté comptable, les instruments hybrides détenus sont réévalués à la juste valeur et les variations de juste valeur (positives ou négatives) impactent le compte de résultat.

Les intérêts courus n'ayant pas vocation à être payés à Altamir Amboise sont dépréciés à 100 % et sont inclus dans la valorisation des titres.

Ces instruments hybrides sont présentés au bilan au sein de la rubrique « Portefeuille d'investissement » et l'impact des variations de juste valeur est présenté sur la ligne « Variations de juste valeur » au sein du compte de résultat.

- *Instruments dérivés*

En application d'IAS 39, les instruments du type bons de souscription d'actions sont qualifiés de dérivés et valorisés au bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur positives et négatives sont enregistrées dans le résultat de la période. La juste valeur est déterminée notamment sur la base de la valeur intrinsèque de l'option de conversion, à partir du prix des actions sous-jacentes estimé à la date de clôture.

- *Prêts et créances*

En application d'IAS 39, ces investissements sont classés comptablement en « prêts et créances » et valorisés au coût amorti. Les produits d'intérêts y afférant sont rattachés au résultat de la période suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

(b) Endettement et capitaux propres

La Société a émis des actions B qui donnent accès à leurs détenteurs à un dividende prioritaire (« carried interest ») égal à 18% du résultat net comptable retraité des produits de placement et des reports à nouveau négatifs. Par ailleurs, une somme égale à 2%, calculée sur la même base, est due à l'associé commandité. La rémunération des actionnaires B et de l'associé commandité est due dès la constatation d'un profit net retraité. La rémunération de ces parts, ainsi que les parts elles-mêmes, sont considérées comme des dettes, en application des critères d'analyse d'IAS 32.

En application des statuts, la rémunération due aux porteurs d'actions B et à l'associé commandité est calculée en tenant compte des plus et moins values latentes et est comptabilisée en résultat. La dette est constatée et figure au passif à la clôture.

La Société a émis des bons de souscription d'actions B.

Les bons de souscription en actions B (BSA B) donnent à leur détenteur le droit de souscrire à une action B de la Société pour un BSA B détenu et pour un prix de souscription égal à 10 €. Ces BSA B permettent au gérant, seul détenteur, de modifier la répartition des actions B entre les membres des équipes de gestion. Du point de vue de l'émetteur Altamir Amboise, la valeur des BSA B n'est donc pas dépendante de la valeur des actions B et doit être maintenue en IFRS pour leur prix de souscription. Les BSA B sont enregistrés en dettes non courantes au bilan.

Enfin, selon IAS 32, les actions propres sont comptabilisées en moins des capitaux propres.

(c) Equivalents de trésorerie et autres placements court terme

Les excédents de trésorerie de la Société, lorsqu'ils existent, sont investis sous forme de parts de SICAV monétaires euro, BMTN et dépôts à terme qui répondent à la définition des équivalents de trésorerie selon IAS 7 (facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, capital et intérêts minimum garantis).

La Société a par ailleurs retenu comme principe de valorisation de ce portefeuille l'option juste valeur prévue par la norme IAS 39. Les plus ou moins values latentes à la clôture sont donc enregistrées en résultat de la période.

(d) Régime fiscal

La Société a opté pour le statut fiscal des sociétés de capital risque au 1^{er} janvier 1996. Elle est exonérée d'impôt sur les sociétés. Par conséquent, aucun impôt différé n'est constaté dans les comptes.

La Société ne récupère pas la TVA. La TVA non déductible est comptabilisée au compte de résultat.

(e) Information sectorielle

La Société exerce exclusivement l'activité de capital investissement et investit principalement en zone euro.

5.4 Détermination de la juste valeur

Les principes de valorisation en juste valeur retenus sont conformes aux normes IFRS :

Titres classés en catégorie 1

Il s'agit des sociétés dont les titres sont admis sur un marché règlementé (« cotées »).

Les titres des sociétés cotées sont évalués au dernier cours de bourse sans décote. Pour les titres cotés faisant l'objet d'une limitation provisoire de cession contractuelle (clause de « lock up » ou séquestre), la juste valeur retenue peut toutefois être différente du dernier prix coté afin de tenir compte de cette clause dans la valorisation du titre. Ces incidences des clauses de « lock up » sont considérées comme une composante de la valeur des titres.

Titres classés en catégorie 2

Il s'agit de sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché règlementé (« non cotées »), mais dont la valorisation se réfère à des comparables de titres cotés ou de transactions récentes :

Dans la généralité des investissements en développement et en LBO, dès lors qu'une société a été (i) en portefeuille depuis au moins 12 mois, (ii) bénéficiaire pendant deux exercices consécutifs et que (iii) sa capacité bénéficiaire est susceptible d'être récurrente, la participation peut être valorisée sur la base de comparables de valeurs cotées. Une décote de négociabilité est appliquée à l'évaluation ainsi obtenue, pouvant aller jusqu'à 30%, fonction de la capacité d'Apax Partners à organiser la cession de l'entreprise. La décote de négociabilité permet d'aboutir à un prix offert (bid price).

Titres classés en catégorie 3

Il s'agit également de sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché règlementé (« non cotées »).

Cette catégorie inclut 3 méthodes de valorisation :

- Acquisitions récentes, en principe jusqu'à 12 mois : les titres sont maintenus au prix de revient.

Certaines situations spécifiques peuvent amener le gérant à réévaluer ou dévaluer certains investissements au cours des 12 premiers mois.

- Opérations de capital risque ou opérations de capital développement voire de certains LBO : prix du dernier tour de financement ayant fait intervenir un tiers pour un montant significatif. Le dernier tour peut être celui au cours duquel les entités Apax sont intervenues. Le prix du dernier tour de financement, utilisé pour la détermination de la juste valeur de l'investissement est conservé aussi longtemps qu'il n'y a pas de changement majeur dans les facteurs d'appréciation de la juste valeur. La recherche d'indices de modification des facteurs d'appréciation inclut la constatation de l'insuffisance de trésorerie pour faire face aux échéances jusqu'à l'organisation planifiée d'un nouveau tour de financement.

Ce prix est ajusté à la baisse de 25% à 100% selon les facteurs de risques reconnus tels que retard sur leur plan de marche ou difficultés de trésorerie.

- 25% : vise à signaler un problème pour la société, mais l'investissement n'est pas en danger ;
- 50% : vise à signaler un risque de perte d'une fraction de l'investissement ;
- 100% : vise à signaler un risque de perte de l'intégralité de l'investissement.
- Des taux intermédiaires (75%, 90%) peuvent être appliqués en fonction de la gravité de la situation et de la probabilité de perte d'une partie significative de l'investissement.

Cette sous-catégorie inclut également les sociétés en phase de négociation de sortie. Le prix de cession peut être retenu à la clôture d'une période semestrielle, si l'état d'avancement du projet laisse apparaître une forte probabilité de réussite à court terme et que le prix de cession est connu de manière suffisamment précise. Un taux de risque est appliqué au prix retenu en fonction de l'engagement plus ou moins ferme de l'acquéreur et de la variation possible du prix final.

- Utilisation de la méthode du discounted cashflow pour des situations où aucune autre méthode n'est applicable.

5.5 Evénements importants de la période

5.5.1 Investissements et cessions

La société a investi et engagé €9.3M au cours du premier semestre 2012 qui se décompose comme suit :

- Flux net d'investissements et engagements dans les sociétés du portefeuille correspondant principalement à
 - o un investissement complémentaire dans Numericable Belgique/Luxembourg qui a acquis 40% du deuxième cablo opérateur du Portugal (€9.1M) via le FCPR Apax France VIII-B;
 - o des remboursements d'apports en collatéral consécutifs à la hausse des cours de bourse d'Altran (€5.3M) ;
 - o des investissements et engagements complémentaires dont €0.3M dans DBV à l'occasion de son introduction en bourse, €1.7M dans Unilabs pour lui permettre de poursuivre son programme d'acquisitions, €0.2M dans Itefin/GFI Informatique et €3.2M dans Financière Helios dans le cadre d'une renégociation de la dette bancaire permettant de reporter son échéance.
- La société n'a pas réalisé de nouveaux investissements durant cette période.

L'activité de cessions correspond à un montant encaissé de €0.2M incluant les revenus liés.

Altamir Amboise a cédé le solde de ses titres dans les sociétés cotées Hybrigenics et Newron ainsi que l'intégralité de ses actifs dans la holding Sandinvest (Heytens).

La société a encaissé une partie du séquestre de Vizada pour €3M. Cette transaction était enregistrée en produits à recevoir au 31 décembre 2011.

5.5.2 Autres événements

Le gérant a signé l'engagement de souscription d'Altamir Amboise au fonds Apax VIII L.P. géré par Apax Partners LLP. Altamir Amboise a pris un engagement de souscription de 1% du Fonds qui vise à réunir €9

milliards, dans la limite minimum de €60M et maximum de €90M. La Société aura la faculté, au moment de la clôture finale du Fonds, d'ajuster le montant définitif de son engagement de souscription si nécessaire en fonction du montant levé.

En 2009 comme la plupart des SCR (Société de Capital Risque), Altamir Amboise a fait l'objet d'un redressement au titre de la taxe professionnelle de €1.3M pour les années 2006-2007. La procédure de recours entamée par la Société en 2009 est toujours en cours au 30/06/2012. Afin d'éviter l'accroissement des pénalités de retard, la Société a décidé de payer son redressement en 2011.

En 2011, Altamir Amboise a fait l'objet d'un redressement au titre de la taxe professionnelle de €162K pour les années 2008-2009. En 2012, la Société a décidé de payer son redressement sur les exercices 2008 et 2009 soit €136K de principal et €26K de majorations et intérêts de retard.

5.5.3 Evénements intervenus depuis le 30 juin 2012

La cession de la participation dans Alain Afflelou a été finalisée en juillet 2012 et a généré un montant global de €30.3M de produits de cession. La valorisation de cette société au 30 juin 2012 tient compte de son prix de cession.

Les actionnaires d'Arkadin Holding, dont Altamir Amboise, ont signé l'accord de cession de 45% du capital de la société à AXA Private Equity. La valorisation d'Arkadin Holding au 30 juin 2012 tient compte de cette transaction.

Les actionnaires de Financière Helios, actionnaire de référence de la société Séchilienne-Sidec, ont renégocié un accord avec ses partenaires bancaires afin de réduire la dette de manière significative et d'en proroger la maturité. Le montant de la dette est ramené à €40M, sachant que le montant initial à la mise en place du crédit en juillet 2008 était de €145M. La dette sera remboursée intégralement en une fois à l'échéance du contrat.

5.6 Détail des instruments financiers dans l'état de situation financière et dans l'état du résultat global.

5.6.1

(a) Etat de situation financière

(euros)	30 juin 2012					
	Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières / Trésorerie au coût	Instruments non financiers	Total
	Sur option	Dérivés				
ACTIF						
Immobilisations incorporelles						
Portefeuille d'investissements (1)	303 506 074	25 015 319	23 467 606			351 988 999
Autres actifs financiers			109 261			109 261
Créances diverses		3 501 234				3 501 234
Total actifs non courants	303 506 074	28 516 553	23 576 867	0	0	355 599 494
Créances diverses					305 085	305 085
Autres actifs financiers courants						0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	88 054 369			24 487 062		112 541 431
Actifs non courants détenus en vue de la vente						0
Dérivés						0
Total actifs courants	88 054 369	0	0	24 487 062	305 085	112 846 515
Total Actif	391 560 443	28 516 553	23 576 867	24 487 062	305 085	468 446 009
PASSIF						
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	17 192 337	0	0	0	0	17 192 337
Provision						0
Autres passifs non courants	0	0	0	0	0	0
Dettes financières diverses				64 252		64 252
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				299 276		299 276
Autres dettes				1 476 065		1 476 065
Autres passifs courants	0	0	0	1 839 594	0	1 839 594
Total Passif	17 192 337	0	0	1 839 594	0	19 031 931
<i>Portefeuille d'investissements (1)</i>						
<i>niveau 1 - coté sur un marché actif</i>	57 457 932					
<i>niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables</i>	226 747 224					
<i>niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables</i>	67 783 843					
(euros)	31 décembre 2011					
	Juste valeur par compte de		Prêts et créances	Dettes financières / Trésorerie au coût	Instruments non financiers	Total
	Sur option	Dérivés				
ACTIF						
Immobilisations incorporelles						
Portefeuille d'investissements (1)	253 865 790	11 196 548	56 161 731			321 224 069
Autres actifs financiers			192 811			192 811
Total actifs non courants	253 865 790	11 196 548	56 354 542	0	0	321 416 880
Créances diverses					5 687 447	5 687 447
Autres actifs financiers courants						0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	77 450 823			56 185 503		133 636 326
Actifs non courants détenus en vue de la vente						0
Dérivés						0
Total actifs courants	77 450 823	0	0	56 185 503	5 687 447	139 323 773
Total Actif	331 316 613	11 196 548	56 354 542	56 185 503	5 687 447	440 740 653
PASSIF						
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	16 795 375	0	0	3 724	0	16 799 099
Bons de souscription d'actions - part non courante						0
Provision					161 627	161 627
Autres passifs non courants	0	0	0	0	161 627	161 627
Dettes financières diverses				52 041		52 041
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				220 217		220 217
Autres dettes				1 695 614		1 695 614
Autres passifs courants	0	0	0	1 967 872	0	1 967 872
Total Passif	16 795 375	0	0	1 971 596	161 627	18 928 599
<i>Portefeuille d'investissements (1)</i>						
<i>niveau 1 - coté sur un marché actif</i>	49 914 703					
<i>niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables</i>	177 683 805					
<i>niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables</i>	93 625 561					

Altamir Amboise – Comptes semestriels au 30 juin 2012 établis sous le référentiel IFRS

(b) Etat du résultat global

	30 juin 2012					Total
	Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières au coût	Instruments non financiers	
	Sur option	Dérivés				
Variations de juste valeur (1)	10 793 622	14 503 164	110 227			25 407 013
Ecart de valorisation sur cessions de la période	112 011		-6 404			105 607
Autres revenus du portefeuille	20 334					20 334
Résultat du portefeuille de participations	10 925 967	14 503 164	103 823	0	0	25 532 954
Achats et autres charges externes					-7 829 251	-7 829 251
Impôts, taxes et versements assimilés					-188 176	-188 176
Autres produits					3 500	3 500
Autres charges					0	0
Résultat opérationnel brut	10 925 967	14 503 164	103 823	0	-8 013 927	17 519 028
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	-3 546 669					-3 546 669
Résultat opérationnel net	7 379 298	14 503 164	103 823	0	-8 013 927	13 972 358
Produits des placements de trésorerie	846 913					846 913
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	302 604					302 604
Intérêts, produits et charges assimilés		-77				-77
Autres charges financières	-135 000					-135 000
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires	8 393 815	14 503 087	103 823	0	-8 013 927	14 986 798

Variations de juste valeur du portefeuille (1)*

niveau 1 - coté sur un marché actif	10 488 517
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	18 108 471
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables	-3 984 824

	31 décembre 2011					Total
	Juste valeur par compte de		Prêts et créances	Dettes financières au	Instruments non financiers	
	Sur option	Dérivés				
Variations de juste valeur du portefeuille (1)	-32 538 848	5 585 758	1 091 858			-25 861 232
Ecart de valorisation sur cessions de la période	42 722 590	3 300				42 725 890
Autres revenus du portefeuille	4 401 169		15 151 846			19 553 014
Résultat du portefeuille de participations	14 584 911	5 589 058	16 243 704	0	0	36 417 672
Achats et autres charges externes					-11 390 925	-11 390 925
Impôts, taxes et versements assimilés					-1 588 254	-1 588 254
Autres produits					0	0
Autres charges					0	0
Résultat opérationnel brut	14 584 911	5 589 058	16 243 704	0	-12 979 179	23 438 494
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	-533 211					-5 332 111
Résultat opérationnel net	9 252 800	5 589 058	16 243 704	0	-12 979 179	18 106 382
Produits des placements de trésorerie	631 910					631 910
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	138 950					138 950
Intérêts, produits et charges assimilés		-22				-22
Autres charges financières	-102 695					-102 695
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires	9 920 965	5 589 036	16 243 704	0	-12 979 179	18 774 526

Variations de juste valeur du portefeuille (1)*

niveau 1 - coté sur un marché actif	-41 198 729
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	15 710 595
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables	-373 097

5.7 Variation de juste valeur :

La variation de juste valeur du 1^{er} semestre 2012 se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Variation de juste valeur du portefeuille	24 612 164	45 206 700
Variation de juste valeur des autres actifs	794 849	-
Total Variation de juste valeur	25 407 013	45 206 700

5.8 Portefeuille d'investissements :

Les variations, sur l'exercice, du portefeuille de participations se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Portefeuille
Juste valeur au 31 décembre 2011	321 224 069
Acquisitions de participations	11 109 040
Mouvements sur comptes courants	- 4 738 619
Distribution par les sociétés du portefeuille	- 106 391
Cessions	- 111 265
Variations de juste valeur	24 612 164
Juste valeur au 30 juin 2012	351 988 999
Dont variations de juste valeur positives	36 734 115
Dont variations de juste valeur négatives	- 12 121 951

Les variations, sur la période, du portefeuille de participations de niveau 3 se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<u>Portefeuille</u>
Juste valeur au 31 décembre 2011	93 625 561
Acquisitions	31 626
Cessions	- 117 004
Changement de catégorie	- 21 771 516
Variations de juste valeur	- 3 984 824
Juste valeur au 30 juin 2012	67 783 843

La ligne changement de catégorie correspond essentiellement aux transferts en catégorie 2 de participations Willink , Amplitude et Codilink, désormais valorisées par la méthode des multiples (-€47.2M) et à l'arrivée dans la catégorie 3 de la participation Afflelou (+€26.9M) valorisée selon le prix de cession

Les méthodes de valorisation se basent sur la détermination de la juste valeur décrite au paragraphe 5.4

	30 juin 2012	31 décembre 2011
%ge des instruments cotés dans le portefeuille	16,3%	15,5%
%ge des instruments cotés dans l'ANR	12,8%	11,3%

Le portefeuille se décompose comme suit en fonction du degré de maturité des investissements :

<i>(en euros)</i>	<u>30 juin 2012</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Stade de développement		
LBO	320 209 657	290 747 433
Développement	26 730 505	26 470 466
Venture *	5 048 837	4 006 168
Total portefeuille	351 988 999	321 224 069

* Venture : création/démarrage et financement de jeunes sociétés dont le

<i>(en euros)</i>	<u>30 juin 2012</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Industrie		
Services financiers aux entreprises	53 976 897	51 293 923
Télécoms et technologies de l'information	41 293 928	38 345 520
Distribution et biens de consommation	115 253 844	111 764 522
Santé	73 268 503	66 912 922
Médias	68 195 823	52 907 180
Autres	4	-
Total portefeuille	351 988 999	321 224 069

5.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste se décompose de la façon suivante :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2012	31 décembre 2011
Valeurs mobilières de placement	88 054 369	77 450 823
Disponibilités	24 497 062	56 185 503
Trésorerie et équivalents de trésorerie	112 551 431	133 636 326

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires euros ou de dépôts à terme.

5.10 Capitaux propres

Le nombre d'actions en circulation pour chacune des catégories est présenté ci-dessous.

<i>(nombre de parts)</i>	30 juin 2012		31 décembre 2011	
	Actions ordinaires	Actions B	Actions ordinaires	Actions B
Actions émises en début de période	36 512 301	18 582	36 512 301	18 582
Actions émises en fin de période	36 512 301	18 582	36 512 301	18 582
Actions propres détenues	62 000	-	51 213	-
Actions en circulation en fin de période	36 450 301	18 582	36 461 088	18 582
ANR par action ordinaire (capitaux propres IFRS/nbre actions ordinaires)	12,33		12,12	

<i>(euros)</i>	30 juin 2012			31 décembre 2011		
	Actions ordinaires	Actions B	Total	Actions ordinaires	Actions B	Total
Valeur nominale fin de période	6,00	10,00		6,00	10,00	
Capital social	219 073 806	185 820	219 259 626	219 073 806	185 820	219 259 626

Le dividende versé aux actionnaires commanditaires au cours du 1^{er} semestre 2012 au titre de l'exercice 2011 représente un montant de 0,20 € par action ordinaire en circulation (hors actions propres). L'ANR par action ordinaire (hors actions propres) s'élève à €12.33 par action ordinaire au 30 juin 2012 (€12.12 par action ordinaire au 31 décembre 2011).

5.11 Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B

Ce poste se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2012	31 décembre 2011
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	17 188 613	16 795 375
BSA B	3 724	3 724
Total Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	17 192 337	16 799 099

La variation de la part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B sur la période est expliquée ci-dessous :

<i>(en euros)</i>	Total
31 décembre 2011	16 795 375
Montant versé en 2012	- 3 153 431
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B sur le résultat 2012	3 546 669
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	17 188 613

5.12 Ecarts de valorisation sur cessions de la période

<i>(en euros)</i>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>
Prix de cession	216 872	14 918 524
Juste valeur en début de période	111 265	14 774 181
Impact résultat	105 607	144 343
Dont écarts de valorisation sur cessions positifs	112 470	144 343
Dont écarts de valorisation sur cessions négatifs	- 6 863	

5.13 Autres revenus du portefeuille

Les autres revenus du portefeuille se détaillent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>
Intérêts et autres produits	20 334	8 575 345
Dividendes	-	249 910
Total	20 334	8 825 255

5.14 Achats et autres charges externes

Les achats et charges externes se décomposent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>
Honoraires de la gérance et du conseil en investissement	4 038 373	3 167 093
Autres honoraires	3 637 459	1 062 998
TVA non récupérable	5 631	11 939
Autres charges	147 789	49 851
Total	7 829 251	4 291 880

La rémunération de la gérance et du conseil en investissement TTC pour le 1^{er} semestre 2012 aurait dû s'élever à : €4 712 562 TTC selon l'article 17.1 des statuts d'Altamir Amboise.

Néanmoins celui ci stipule également que tout honoraire, jeton de présence et commission perçus par le gérant ou par la société de conseil en investissement dans le cadre de transactions concernant des actifs d'Altamir Amboise et ceux versés par les sociétés du portefeuille à hauteur du pourcentage détenu par Altamir Amboise viennent en diminution des honoraires du conseil en investissement. La somme de la quote-part des honoraires versés par les sociétés du portefeuille pour le 1^{er} semestre 2012 s'élève à : €103 240 TTC.

De plus, cet article a été modifié par le biais d'une Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire en date du 24 mars 2010, qui stipule également que la rémunération TTC de la Gérance est diminuée d'une somme égale au produit de la valeur nominale des parts détenues par Altamir Amboise dans le FCPR Apax France VIII-B par le taux annuel moyen TTC des honoraires de gestion du fonds. La somme déduite au 30 juin 2012 s'élève à : €570 949.

La charge nette d'honoraires de la gérance et du conseil en investissement est donc égale à la différence soit : €4 038 373 TTC.

Les autres honoraires concernent principalement les frais d'audit, d'avocats laissés à la charge de la Société suite à des dossiers d'investissement n'ayant pas abouti et les honoraires du conseil en investissement d'Apax France VIII-B facturés par la société de gestion Apax Partners Midmarket.

Les autres charges comprennent notamment des frais de publicité, d'annonces et publications.

5.15 Sensibilité

Altamir Amboise n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour se couvrir ou pour s'exposer aux risques de marchés (cours de bourse, taux, change et crédit).

(a) Risques liés aux fluctuations des cours de bourse

- Risques liés au cours de Bourse des participations

La vocation première d'Altamir Amboise n'est pas d'investir dans des titres de sociétés cotées. Toutefois, Altamir Amboise peut être amenée à détenir des titres cotés en raison de l'introduction en bourse de sociétés dans lesquelles elle détient une participation ou en paiement du prix de cession de participations de son portefeuille. Ces titres peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'engagements de conservation (« lock-up ») souscrits à l'occasion de l'introduction en bourse. Même en l'absence de telles clauses, Altamir Amboise peut juger opportun de conserver des participations devenues cotées dans son portefeuille pendant une certaine durée, dans la perspective d'en obtenir à terme une meilleure valorisation, objectif dont le résultat ne peut être garanti. Par ailleurs, Altamir Amboise ne s'interdit pas, par principe, d'investir, directement ou indirectement, dans le capital d'une société au seul motif que celle-ci est cotée en bourse, dès lors que cette société s'inscrit dans le champ de sa stratégie d'investissement.

Par conséquent, Altamir Amboise détient, directement ou indirectement via des sociétés holdings, un certain nombre de titres cotés et peut donc être affectée par une éventuelle évolution négative des cours de bourse de ces valeurs. Une baisse des cours de bourse à un instant donné se traduirait comptablement par la baisse de la valorisation du portefeuille et de l'Actif Net Réévalué de la Société. Cette baisse serait enregistrée au compte de résultat par une perte sur la ligne « variations de juste valeur du portefeuille ».

Enfin, une baisse des cours de bourse serait également susceptible d'impacter les plus-values ou moins-values réalisées lors des éventuelles cessions en bourse de ces valeurs par Altamir Amboise.

Les sociétés cotées au 30 juin 2012 représentent 16.3% du portefeuille (15.5 % au 31 décembre 2011) ou 12.8% de l'Actif Net Réévalué total (11.3 % au 31 décembre 2011). Il s'agit de titres de sociétés du portefeuille introduites en bourse ou obtenus en paiement de cessions ainsi que de LBO sur des sociétés cotées. Ils seront cédés sur le marché au fur et à mesure que les valorisations et les conditions de liquidité s'avèreront favorables.

Une variation de 10 % à la baisse des cours de bourse de ces titres cotés aurait un impact de €9.9M sur la valorisation du portefeuille au 30 juin 2012.

Par ailleurs, certains titres non cotés sont évalués en partie sur la base de multiples de comparables de sociétés cotées, et en partie sur des multiples de transactions privées récentes.

En outre, l'évolution des cours de bourse des comparables ne représente pas un risque à proprement dit, car si ces comparables fournissent bien un élément de calcul de la juste valeur à une date donnée, la valeur finale des investissements va reposer sur des négociations de gré à gré, transactions non cotées par définition, où la position stratégique des sociétés ou leur capacité à générer du cash flow prend le pas sur les comparables boursiers. Pour information, la sensibilité à – 10 % des multiples de comparables des sociétés cotées se monte à €20.6M.

(b) Risques liés aux taux d'intérêt

- Risques liés aux opérations de LBO

Dans le cadre des opérations avec effet de levier, Altamir Amboise est indirectement soumise au risque d'augmentation du coût de l'endettement et au risque de ne pas trouver de financement ou de ne pas pouvoir financer les nouvelles opérations envisagées à des conditions permettant une rentabilité satisfaisante.

- Risques liés aux autres actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comportant un taux sont représentés par des comptes courants ou des valeurs telles qu'obligations émises par des sociétés entrant dans le portefeuille d'investissement. Ces actifs financiers sont supposés être remboursés ou convertis à l'échéance. Ils ne représentent donc pas de risque en termes de taux proprement dit.

Altamir Amboise n'a pas de passif financier significatif soumis au risque de taux.

(c) Risque de change

Altamir Amboise a pour objectif d'investir essentiellement en France ou dans la zone euro. Cependant, certains investissements qu'Altamir Amboise a réalisés, à aujourd'hui, sont libellés en devises, leur valeur est donc susceptible de varier en fonction des taux de change.

Au 30 juin 2012, les seules valeurs d'actif exprimées en devises sont les titres et créances de deux sociétés du portefeuille qui représentent €3.8M soit 0.81% de l'actif (€6.1M représentant 1.33% de l'actif au 31 décembre 2011).

L'exposition par devise du portefeuille est la suivante :

30 juin 2012

	Titres de participation	Créances diverses
	US Dollars (USD)	US Dollars (USD)
Actifs en euros	275 978	3 501 234
Passifs		
Position nette avant gestion	275 978	3 501 234
Position hors bilan		
Position nette après gestion	275 978	3 501 234
Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %	27 598	350 123

31 décembre 2011

	Titres de participation	Créances diverses
	US Dollars (USD)	US Dollars (USD)
Actifs en euros	551 959	5 585 055
Passifs		
Position nette avant gestion	551 959	5 585 055
Position hors bilan		
Position nette après gestion	551 959	5 585 055
Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %	55 196	558 506

Altamir Amboise n'effectue aucune couverture de change, car l'effet change est non significatif face aux attentes de plus-values en valeur absolue sur ces titres.

5.16 Résultat par action

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte de la neutralisation des actions propres.

Résultat par action normal	30 juin 2012	30 juin 2011
Numérateur (en euros)		
Résultat de la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	14 986 798	39 822 646
Dénominateur		
Nombre d'actions en début de période	36 512 301	36 512 301
Effet des actions propres	- 56 607	- 34 195
Effet augmentation de capital	-	-
Nombre moyen d'actions pondéré sur la période (normal)	36 455 695	36 478 107
Résultat par action (normal)	0,41	1,09
Résultat par action (dilué)	0,41	1,09

5.17 Parties liées

En application de la norme IAS24, les parties liées sont les suivantes :

(a) Actionnaire

Apax Partners SA en tant que conseil en investissement et Altamir Amboise Gérance, en tant que Gérant, ont facturé à la Société des honoraires pour un montant de €4 038 534 TTC en 2012 (€5 768 610 TTC sur l'année 2011).

Les montants restant à payer à la clôture sont de €47 043 (€3 839 au 31 décembre 2011).

(b) Entreprises associées

L'influence notable est présumée lorsque la participation de la Société est supérieure à 20%.

Les investissements sous influence notable ne sont pas mis en équivalence, comme permis par IAS 28. Ils constituent cependant des parties liées. Les soldes à la clôture ainsi que les transactions de la période avec ces sociétés sont présentées ci-dessous :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Compte de résultat		
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	- 6 863	9 701
Variations de juste valeur	6 190 755	27 856 115
Autres revenus du portefeuille	-	5 618
Bilan	30 juin 2012	30 juin 2011
Portefeuille de participations	156 451 941	271 090 703
Créances diverses	3 501 234	-

(c) Principaux dirigeants

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance s'élèvent à €135 000 au 30 juin 2012 (€90 000 au 31 décembre 2011).

5.18 Passifs éventuels

Les passifs éventuels de la société se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2012	31 décembre 2011
Obligations d'achats irrévocables (engagements d'investissements)	96 544 616	3 636 616
Autres obligations à long terme (garanties de passif et autres)	2 499 625	2 128 707
Total	99 044 241	5 765 323
Engagements d'investissement d'Altamir Amboise dans Apax France VIII-B	215 811 811	228 011 271
Total	314 856 052	233 776 594

(a) Engagements d'investissements

Sociétés	Engagements au 31/12/2011	Investissements dans la période	Annulation des engagements au 30/06/2012	Nouveaux engagements au 30/06/2012	Engagements au 30/06/2012
Titres cotés					
Gfi Informatique (Itefin Part.)	339 700	339 700			0
Sechilienne (Fin Helios)				3 248 000	3 248 000
Titres non cotés					
Vocalcom (Willink) *	3 296 916				3 296 616
Apax VIII				90 000 000	90 000 000
Total	3 636 616	339 700	0	93 248 000	96 544 616

* L'engagement d'investissement dans Vocalcom fait parti de l'engagement d'investissement d'Altamir Amboise dans Apax France VIII-B

Pour information, Altamir Amboise s'est engagé à investir un minimum de €60 millions et un maximum de €90 millions, dans la limite maximale de 1% des engagements reçus par Apax VIII-A L.P., un limited partnership enregistré à Guernsey ayant Apax VIII GP Co. Limited pour General Partner, lui-même conseillé par Apax Partners LLP.

(b) Garanties de passif et autres engagements

Garanties de Passif

Une garantie à première demande a été signée en faveur de Cap Gemini dans le cadre de la cession de Camélia Participations (Prosodie). Cette garantie pourrait être appelée dans le cas d'une réclamation d'ordre fiscal, ayant pour échéance le 4 janvier 2013. La quote-part d'Altamir Amboise est de €1 916 146. En contrepartie de cette garantie Altamir Amboise a nanti pour la banque Wormser Frères 63 659 700 parts A1, 166 368 800 parts A2 et 153 200 800 parts A3 du FCPR Apax France VIII B.

Le Fonds Apax France VIII-B s'est engagé jusqu'au 31 décembre 2019 à participer à une augmentation de capital d'Orthofin I (Amplitude) si le dénouement d'un litige fiscal entraînait des bris de covenants. La quote part d'Apax France VIII-B est de €558 479.

Altamir Amboise a placé €25 000 sur un compte nanti au profit de Financière Season, jusqu'au 31 décembre 2013 au plus tôt, pour gérer les éventuels appels en garantie au titre de la garantie donnée par Financière Season dans le cadre de la cession de Mondial Tissus en mai 2010.

Les deux engagements suivants sont appréhendés dans les comptes et sont exposés ci-dessous à titre informatif :

- Une partie des produits de cession de la société Mobsat Group Holding a été placée sous séquestre par Chrysaor, et les holdings des managers. La quote-part de ce séquestre pour Altamir Amboise était de €9 666 771 au 31 décembre 2011 sur la base d'un taux de change €/€ à 1.2939. Une partie de ce séquestre est enregistré par Altamir Amboise en créance sur Chrysaor. La première échéance à 6 mois pour le tiers du séquestre a été libérée en juin 2012. Les deux autres tranches représentant €6 623 159 sur la base d'un taux de change €/€ à 1.259 sont libérables à 3 ans pour 25% et 5 ans pour les 75% restants.

- Une partie des produits de cession de la société Odyssey par Odyfinance a été placée sous séquestre par Odyfinance dans le cadre d'une garantie de passif soit €318 841 dont €106 280 sur 12 mois et €212 561 sur 18 mois. Le séquestre 12 mois a été libéré au cours du dernier trimestre. En revanche, suite à la réception d'une réclamation de la part de l'acquéreur de la société Odyssey, des discussions sont en cours pour valoriser précisément le montant de la garantie appelée.

Autres engagements hors bilan

Altamir Amboise réalise des opérations de capital-transmission avec effet de levier (LBO) au travers de sociétés holding d'acquisition.

Pour les sociétés cotées, l'endettement est garanti par tout ou partie des titres des sociétés sous-jacentes.

Lorsque le cours de bourse de ces sociétés baisse et que la moyenne des cours sur une période donnée passe en-dessous d'un certain seuil, les sociétés holdings sont appelées à répondre à des appels en collatéral ou appels de marge. Cela consiste à apporter des espèces mises sous séquestre en complément des titres donnés en garantie, pour maintenir le même niveau de sûreté rapporté au montant de l'emprunt (« clause d'arrosage »). En cas de défaut, les banques peuvent rendre tout ou partie de l'emprunt exigible.

Inversement, lorsque le cours de bourse de ces sociétés remonte, le séquestre, sur tout ou partie des sommes apportées, est levé. Ces appels en collatéral sont apportés par les actionnaires des sociétés holding, dont Altamir Amboise, à proportion de sa quote-part au capital. Ils n'ont aucun impact sur le résultat et l'ANR d'Altamir Amboise (les sociétés cotées sont valorisées au dernier cours de bourse de la période), mais peuvent mobiliser une partie de sa trésorerie.

En termes de sensibilité :

- une baisse de 10% des moyennes de référence des cours de bourse de ces sociétés, par rapport au calcul effectué le 30 juin 2012, entraînerait un appel en collatéral de €0.54M pour Altamir Amboise ;
- une baisse de 20% entraînerait un appel de collatéral de €4.09M. Compte tenu des nouveaux accords bancaires signés en juillet 2012, ce montant ne serait plus que de €2.72M.

Un engagement a été donné à certains managers des sociétés, Thom Europe, Maison du Monde et ETAI, de racheter leurs actions et obligations en cas de départ. Ces engagements ne représentent pas un risque significatif qui nécessite la comptabilisation d'une provision pour risques et charges.

Titres nantis :

- Au profit de la banque Palatine :

Au 30 juin 2012, 400 000 000 parts A1, 400 000 000 parts A2, et 400 000 000 parts A3 du FCPR Apax France VIIIIB ont été nantis au profit de la banque PALATINE :

- en face de deux lignes de crédit pour un montant total de €8M, non utilisée au 30/06/12

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des parts du FCPR Apax France VIIIIB au 30/06/11.

- Au profit de la banque Transatlantique :

Au 30 juin 2012, 21 947 435 parts A1, 378 075 986 parts A2, et 349 976 579 parts A3 du FCPR Apax France VIIIIB ont été nantis au profit de la banque Transatlantique :

- en face d'une ligne de crédit pour un montant de €5M, non utilisée au 30/06/2012

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des parts du FCPR Apax France VIIIIB au 30/06/11.